

N° 9

Automne 2016

Chatelain@chateaugontier.fr  
www.chatelain.mairie53.fr



Mairie de Châtelain  
14, rue principale  
mardi- jeudi - samedi  
9h – 12h  
02 43 07 22 09

### A vos agendas ...

Samedi 3 et dimanche 4 septembre

#### **Concours de belote à la salle des fêtes**

Organisé par Génération mouvement.

Samedi 10 septembre

#### **Concours de pétanque**

Ouvert à tous - inscriptions à compter

de 13h30 - jet du but à 14h30

Tél : 02 43 70 32 39

Mardi 13 septembre

**Balade ouverte à tous** organisée par  
Génération Mouvement avec les  
enfants de l'école. Départ de l'école à  
09h30 (retour 11h00).

Les jeudis 15 septembre, 13 octobre,  
10 novembre et 15 décembre

#### **Café Papot'**

Local associatif de 16h00 à 18h00

Lundi 19 septembre à 10h30

**Accueil à la bibliothèque des enfants  
présents au RAM pour  
des histoires et des comptines.**

Du 21 au 23 septembre

#### **Relevé des compteurs d'eau par des agents de la SAUR**

porteurs d'une carte professionnelle

Vendredi 23 septembre

#### **Lancement d'un club de marche**

Départ à 9h00 - Espace Robert Cribier

Samedi 24 septembre

#### **Entretien et ménage de l'église de 10h00 à 12h00**

Toutes les bonnes volontés sont les  
bienvenues.

Jeudi 6 octobre

**Heure du conte  
pour tout petits (0 à 3 ans)  
à la bibliothèque à 10h30**

Mercredi 12 octobre

**Heure du conte.**  
à la bibliothèque à 15h30

Dimanche 16 octobre

**Vide penderie à la salle des fêtes**  
organisé par l'école.  
Tél : 02 43 70 57 53  
helenepoizot@gmail.com

Dimanche 30 octobre

**Repas des sages (anciennement  
CCAS) à la salle des fêtes**  
organisé par la commune.

Mercredi 14 décembre

**Heure du conte.**  
à la bibliothèque à 15h30

## EDITO

Après une arrivée tardive, le soleil était bien au rendez-vous pour cette pause estivale.

Elle avait débuté par une nouveauté à Châtelain, la fête des voisins au cœur du bourg, belle initiative qui ne manquera pas d'être renouvelée l'année prochaine et rassemblera j'en suis sûre encore plus d'habitants.

Autre évènement, le Café Papot' qui a été lancé le 16 juin et qui aura lieu une fois par mois. Son but est de susciter des idées autour d'un café, d'accompagner vos initiatives pour dynamiser notre commune. On aimerait notamment lancer un lieu d'échanges et de savoirs, alors chaque habitant est le bienvenu.

Dans l'idée du « bien vivre ensemble », vous avez tous remarqué que l'herbe reprend du terrain un peu partout sur la commune. Je vous rappelle que nous entretenons notre domaine public sans utilisation d'herbicides. Nous nous sommes engagés depuis deux ans dans un programme « Zéro phyto ». Notre démarche est basée sur l'acceptation d'une végétation plus sauvage dans les espaces publics, ce qui n'est pas incompatible avec la beauté d'un village rural comme le nôtre. La commune s'engage à long terme et cherche des solutions adaptées à chaque espace. Mais il faut aussi que chacun se sente concerné et enlève les herbes qui poussent contre son mur de clôture. Et les bonnes volontés seront toujours les bienvenues pour l'embellissement de notre commune.

Très bonne rentrée à toutes et à tous.

Laurence Deschamps

## La semaine à 4 jours à l'école de Châtelain

Pour la troisième année consécutive, les élèves de l'école Ste Thérèse n'ont pas classe le mercredi matin.

A la différence des élèves des classes à « 5 jours », ils n'ont pas de TAP (Temps d'Activités Périscolaire) le soir, TAP gérés par les municipalités. Cependant, les élèves ne sont pas lésés, loin de là. Grâce à un partenariat entre les mairies et 5 autres écoles du réseau Chrysalide qui répondent à la même volonté d'offrir à tous les élèves une ouverture culturelle, sportive, artistique, scientifique ou de prévention, chaque élève du CP au CM2 bénéficie d'au moins cinq interventions différentes tout au long de son année scolaire.

Ces dernières sont menées sur temps de classe avec un professionnel et des objectifs précis qui respectent les programmes de l'éducation nationale et sont de véritables temps d'apprentissage pour les écoliers.

La mairie contribue financièrement à ce projet à hauteur de 50€ par élève, ce qui permet des interventions de qualité et surtout l'accès à des activités auxquelles les élèves ne pourraient accéder sans cette aide (calligraphie, échecs, premiers secours, interventions du musée des Sciences de Laval ou de la maison de l'Europe sans oublier le sport : escrime, piscine, vélo, danse, ...).

Pour l'année 2016/2017, les enseignantes de cycle 2 et de cycle 3 ont proposé un panel d'activités parmi lesquelles les élèves ont pu choisir. Ainsi, les élèves du CP au CE2 ont retenu la piscine, la danse, l'escrime, les sciences, les échecs et 5 interventions sur les premiers secours. Quant aux élèves de CM1 et CM2 ils vont découvrir le cinéma, le tir à l'arc, la danse, la piscine, la gym et les sciences....

Ce partenariat mairie/école est un réel succès d'autant plus que les élèves sont enchantés et toujours en attente de nouveaux apprentissages.

Evelyne Gaschot (directrice)

## L'outil en main : découverte des métiers manuels auprès des 9-14 ans.

Sur le Pays de Château-Gontier, l'association « l'outil en main » regroupe des bénévoles et des volontaires pour animer dès septembre des ateliers « découverte » le mercredi après-midi. Il s'agit d'initier les jeunes aux métiers manuels et artisanaux. La menuiserie, la cuisine, le jardinage, l'électricité et la plomberie, la peinture pourraient être l'objet des premiers ateliers, dans un lieu déjà trouvé.

Pour que ce projet voit le jour et surtout pour qu'il perdure dans le temps, il est nécessaire d'étoffer cette équipe de volontaires. Cette initiative ne doit pas se limiter à l'agglomération mais couvrir toutes les communes du Pays de Château-Gontier. Un appel est donc fait aux jeunes retraités de l'artisanat ou aux personnes ayant des compétences dans ces métiers pour transmettre leur savoir-faire aux plus jeunes.

### Appel aux dons : sauvegarde de l'église.

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

Le 18 juillet dernier, la commune a signé avec La Fondation du Patrimoine une convention destinée à lever des fonds pour financer la réfection de la toiture de l'église. Ce partenariat permet aux donateurs de bénéficier de réductions d'impôt.

Plus d'informations : à la mairie, sur  
<http://www.fondation-patrimoine.org>  
ou par mail :  
[sauvegarde.eglise.chatelain@gmail.com](mailto:sauvegarde.eglise.chatelain@gmail.com)

### Génération mouvement

L'association « génération mouvement » regroupe des personnes de plus de 60 ans qui souhaitent se retrouver pour des moments d'échange et de convivialité.

L'association est adossée à une fédération ce qui permet à ses membres de bénéficier de tarifs préférentiels dans différents domaines : voyage, complémentaire santé, match de foot ... La cotisation annuelle est de 16€. Actuellement, « génération mouvement » propose un temps de convivialité au local associatif tous les mardis de 14h00 à 18h00.

En ce qui concerne les projets, l'association aimerait proposer une fois par mois une balade ouverte à tous sur Châtelain et dans les communes des alentours.

Elle envisage de proposer des visites de sites remarquables de la Mayenne à la journée : Jublains, Sainte-Suzanne ...



*Pour plus d'informations, contacter le Président Gabriel Moussay au 02 43 07 03 00 ou [gabriel.moussay@orange.fr](mailto:gabriel.moussay@orange.fr)*

### Sacs jaunes

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016, tous les emballages se trient. Cependant quelques consignes sont à respecter :

- Eviter d'imbriquer les emballages (pots de yaourt...) et séparer au maximum les matières,
- Compresser les emballages pour un gain de place,
- Attention aux erreurs de tri : le polystyrène de calage, les boîtes Tupperware, les tubes de médicaments, la vaisselle et les gobelets plastiques et les sacs en papier du pain ne sont pas des emballages plastiques.

Enfin, les sacs jaunes doivent être déposés sur leur emplacement de collecte seulement le jour du ramassage ceci afin de ne pas encombrer les trottoirs. En cas de « non-conformité » à récupérer par le propriétaire pour un nouveau tri.

### Civilités

**Le cimetière** ne possède pas de lieu spécifique où peuvent être déposés des déchets (pots de fleurs, plantes mortes ...). Il importe donc que chacun évacue pots de fleurs, emballages et plantes mortes.

Il appartient à chacun d'assurer l'entretien autour de sa concession.

Régulièrement **des animaux sont en divagation** sur la commune provoquant une insécurité pour les piétons, cyclistes et automobilistes. Nous vous rappelons que chaque propriétaire est responsable et passible d'une amende en cas de récidive.

### Etat Civil

#### Naissance :

Timéo Godfroy - 6 mai 2016

#### Mariage :

Bricaud Florian - Gallet Stéphanie - 23 juillet

#### Décès :

Didier Tonnelier - 10 juin 2016